

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



" À Nouvel An, nouvel élan "
Christelle Heurtault



Aujourd'hui

Demain



Le futur de la résidence Manouvrier se dessine

Le chiffre

23 560
entrées au village de Noël depuis l'ouverture (chiffre au soir du 19/12)

▶ **2 Le centre de vaccination reste ouvert pendant les vacances**

▶ **4 Parc de la Scarpe : on démarre en 2022 !**



▶ **3**

Conseil municipal

Actus...

Votre journal marque une pause et vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année !

Votre hebdomadaire municipal vous donne rendez-vous en 2022. Retrouvez le prochain numéro dans votre boîte aux lettres jeudi 6 janvier.

En attendant, continuez de nous faire part de vos idées d'articles et de vos informations par téléphone au 03 27 22 49 70 ou sur lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr
Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

▶ Pendant les vacances, restez informé : connectez-vous sur www.saint-amand-les-eaux.fr et sur www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux

**La Ville vous offre un agenda 2022**

Elle vous accompagnera toute l'année... Peinte par Éric Bourse, notre Tour abbatiale fera la couverture de l'agenda 2022, offert à chaque foyer amandinois par la Ville. Ce carnet vous permettra de noter tous vos rendez-vous. Vous y trouverez également un récapitulatif des services municipaux et des associations amandinoises, ainsi que des numéros utiles et d'urgence. À conserver toute l'année !

▶ La distribution sera effectuée semaine 52 de l'année 2021 et semaine 1 de l'année 2022.

Covid-19**Pendant les vacances, le centre de vaccination reste ouvert****La vaccination ouverte aux enfants les plus fragiles**

À l'heure où nous écrivons ces lignes (20/12/21), seuls les enfants de 5 à 11 ans vivant au contact de personnes immunodéprimées ou susceptibles de développer une forme grave de la Covid-19 peuvent être vaccinés. Cette vaccination s'effectue notamment dans les services de pédiatrie hospitalière.

▶ Plus d'informations sur www.hauts-de-france.ars.sante.fr

La Covid-19 ne prend pas de vacances ; c'est pourquoi il importe de rester vigilant et de poursuivre le combat contre le virus, même pendant les fêtes.

Le centre de vaccination de l'amandinois continue de vous accueillir. Vous devez recevoir votre dose de rappel ou souhaitez procéder à une première injection prochainement...

▶ **Si vous avez 65 ans ou moins**, prenez rendez-vous en vous connectant sur www.doctolib.fr ou en appelant au 0 800 009 110 (appel gratuit, ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h).

▶ **Si vous avez plus de 65 ans**, vous pouvez vous rendre directement sur place, sans avoir réservé votre créneau au préalable.

Pour rappel, la vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition ainsi qu'aux adolescents de 12 ans et 2 mois à 17 ans compris.

À savoir : les doses de Pfizer sont réservées en priorité aux moins de 30 ans. Si vous avez plus de 30 ans, vous devriez donc recevoir une dose de Moderna.

Il n'y a pas de contre-indications à recevoir une dose de rappel en Moderna après avoir reçu une ou deux injection(s) de Pfizer. Tous deux sont des vaccins à ARNm.

Informations pratiques

Le centre de vaccination de l'amandinois est basé au sein même du centre hospitalier, sis 19 rue des Anciens d'Afrique du Nord.

Horaires d'ouverture

Lundi 27 déc., 9h-17h.
Mardi 28 et mercredi 29 déc., 9h-13h. Jeudi 30 déc., 9h-18h30.
Mar. 4 et mer. 5 janv., 9h-13h.
Jeu. 6 janv., 9h-18h30. Ven. 7 janv., 9h-13h.
Fermé du 24 au 26 déc. et du 31 déc. au 3 jan.

Recommandations pour les fêtes

Pour que la Covid-19 ne s'imisce pas, telle une invitée indélicate, à votre table durant les fêtes, quelques précautions sont à prendre. Le Gouvernement conseille ainsi à l'ensemble des personnes, vaccinées ou non, à se faire tester dans les heures précédant les moments de fête.

Il est également recommandé de respecter les gestes barrières, d'éviter les embrassades, de porter le masque, d'aérer régulièrement les lieux clos... Enfin, le Gouvernement recommande d'éviter les grands rassemblements, de privilégier les comités restreints.

Vœux : pas de cérémonie mais un concert en ligne

D'ordinaire, en début d'année, plusieurs centaines d'Amandinoises et d'Amandinois se regroupent au Théâtre des Sources pour assister à la cérémonie des vœux du maire. Un événement inenvisageable en cette période caractérisée par une reprise de l'épidémie de Covid-19 ! La municipalité a donc fait le choix de vous présenter ses vœux autrement.

Rendez-vous devant vos écrans dimanche 9 janvier, dès 10h30, afin d'assister à la retransmission d'un concert de l'orchestre symphonique de l'école de musique, dirigé par Solveig Meens.

Au programme, entre autres : un medley en hommage aux figures ayant fait l'actualité en 2021 (Jean-Paul Belmondo, Joséphine Baker) ou encore l'incontournable Marche de Radetzky !

[Dossier] Conseil municipal



Saint-Amand-les-Eaux. C'est, en effet, le projet classé numéro 1 par 65% des habitants participants qui a été retenu.

Alors, à quoi ressemblera la future résidence Paul-Manouvrier ? Comme l'a expliqué le responsable de la maîtrise d'œuvre, Fabrice Bouquet, «le projet comportera 230 logements neufs» qui répondront «aux enjeux de demain» : isolation thermique renforcée, pièces à vivre plus spacieuses...

Les habitants tenaient à ce qu'une attention particulière soit portée à l'environnement. Leur souhait : instaurer un esprit «poumon vert». La résidence accueillera ainsi, en son cœur, un parc et une voie douce, réservée aux piétons et aux cyclistes. «La voiture ne rentrera plus à l'intérieur de la résidence : les logements seront desservis par l'extérieur.»

Les automobilistes pourront notamment emprunter la nouvelle voie de circulation qui sera créée au sud de la résidence, dès le début des travaux : cette route sera dédiée, dans un premier temps, à l'accès des engins de chantier. ◀

Ce sont les passants qui font le chemin ; et les habitants qui font la ville. Cette maxime, chère à la Ville de Saint-Amand-les-Eaux, s'est particulièrement illustrée lors du dernier conseil municipal de l'année, organisé jeudi 16 décembre à l'espace Jean-Ferrat. Ont notamment fait l'objet d'échanges : la reconstruction de la résidence Paul-Manouvrier et le réaménagement du Parc de la Scarpe ; deux projets qui se feront le reflet des attentes des Amandinois, ces derniers ayant largement contribué à leur élaboration.

Construite dans les années 60, la cité Paul-Manouvrier ne répond plus aux besoins actuels de ses locataires, ce pourquoi le bailleur social Habitat du Nord compte la reconstruire entièrement. Mais pour bâtir quoi, à la place ?

Un projet co-construit avec les habitants, «une première au niveau national»

La réflexion a été menée tout au long de ces deux dernières années au travers d'une démarche innovante. «Dès janvier 2019, nous avons décidé, en accord avec l'équipe municipale, de travailler en concertation avec les habitants. C'est une première au niveau national» a déclaré Jean-François Devillers, président du directoire du groupe Habitat du Nord.

Du diagnostic à la présentation des offres, en passant par la réalisation du cahier des charges... La population a été sollicitée à chaque grande étape du projet. Même les écoliers ont eu leur mot à dire !

La concertation s'est achevée en septembre dernier, lorsque trois projets aboutis ont été présentés aux habitants. Ces derniers ont ensuite classé les propositions par ordre de préférence...

Une résidence «poumon vert» avec des espaces extérieurs mieux qualifiés

L'avis des riverains a pesé dans la décision du jury, composé de représentants d'Habitat du Nord, de l'Ordre des Architectes et de la Ville de

En quelques chiffres...

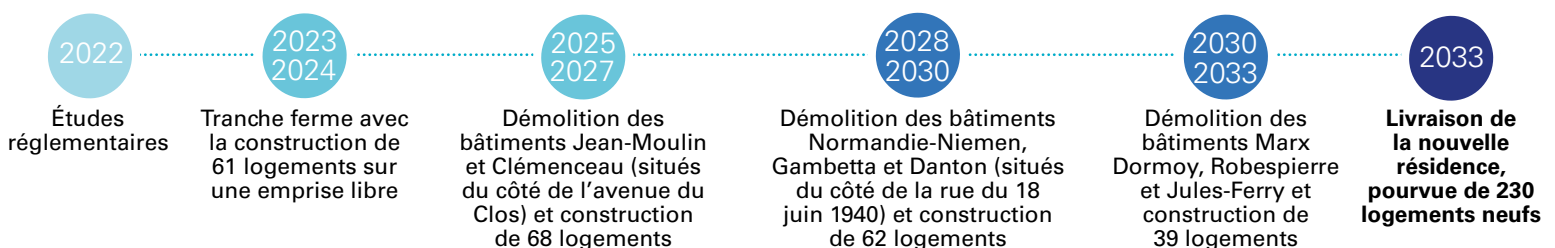
230 habitations neuves dont :

- 132** logements collectifs ;
- 24** logements intermédiaires ;
- 47** maisons individuelles locatives ;
- 27** maisons en accession à la propriété.

304 places de stationnement

10 ans d'opérations-tiroirs (phasage prévisionnel)

À noter : les habitants seront relogés dans les logements neufs au fur et à mesure.





Démocratie participative

Parc de la Scarpe : on démarre en 2022 !

La consultation citoyenne va porter ses fruits. Au parc de la Scarpe, de premiers aménagements vont démarrer en 2022. La Ville prévoit de mener un projet ambitieux. Preuve en est, elle compte aussi redonner un second souffle à la friche Devaux.



Le projet de réaménagement du parc de la Scarpe tient au cœur de bon nombre d'Amandinois. En atteste leur participation à la consultation citoyenne, menée par la Ville d'août à octobre. Nelly Szymanski, première adjointe en charge de la démocratie participative, est ainsi revenue sur les résultats obtenus (lire LVAhebdo n°1150).

« On peut se féliciter de la participation des Amandinois » avec notamment plus de « 500

idées citoyennes différentes apportées par les habitants en plus des éléments suggérés dans le questionnaire de la Ville » a-t-elle relevé.

L'heure est désormais aux études de faisabilité. « Aujourd'hui, une équipe de techniciens est en ordre de marche pour proposer un projet qui tienne compte des demandes des habitants. »

Les travaux seront réalisés au fur et à mesure tout au long de ces trois prochaines années.

De premiers aménagements verront même le jour dès 2022 afin de « répondre aux attentes prioritaires des habitants » telles que les jeux pour enfants.

La friche Devaux requalifiée pour accueillir de nouvelles activités ?

La Ville compte mener un projet ambitieux qui dépasse les frontières du parc de la Scarpe.

« Nous souhaitons que cet espace soit ouvert sur le centre-ville, le quartier des Hamaïdes, les berges de la Scarpe... Il pourrait également comprendre la requalification de la friche Devaux. »

« Cette ancienne filature est à vendre » a rebondi notre maire, Alain Bocquet.

« Se pose la question de son acquisition. Nous pourrions réhabiliter cette part de notre histoire industrielle, en faire un lieu aménagé et connecté au parc de la Scarpe. » De nouvelles activités pourraient se déployer sur les 7 500 m² dont dispose le bâtiment. De premières pistes se dessinent déjà.

Suite au vote des élus, l'Établissement Public Foncier (EPF) va donc être sollicité pour l'acquisition, pour le compte de la Ville, de l'ancienne friche Devaux, pour un montant de 712 000 euros (prix des domaines).

La décision a été adoptée à l'unanimité. ◀

Trois comités «Vivre mon quartier» en 2022 et des budgets participatifs

La Ville compte développer de nouveaux outils en faveur de la démocratie participative.

Courant 2021, un comité «Vivre mon Quartier» s'est constitué dans le quartier pilote que forment le Moulin des Loups, La Collinière et La Grise Chemise. Il accueille des citoyens volontaires, devenus de véritables ambassadeurs. Leur rôle ? Échanger sur les sujets majeurs de la vie quotidienne avec des élus référents et des techniciens municipaux.

En parallèle, un budget participatif a été instauré « selon un principe : vous décidez, nous réalisons » comme l'a rappelé la première adjointe, Nelly Szymanski. 50 000 euros ont ainsi été alloués au quartier pour la réalisation

de projets proposés par les habitants. Cinq verront le jour prochainement.

En 2022, ce sera au tour de deux nouveaux quartiers de constituer leur comité et de disposer d'un budget participatif : celui du Moulin Blanc/La Bruyère/Le Saubois et celui du Mont des Bruyères/La Croisette/Cubray. Le dispositif sera également renouvelé dans le quartier du Moulin des Loups/La Collinière/La Grise Chemise. Chacun se verra donc octroyer une enveloppe de 50 000 euros pour la réalisation de projets (L'Alliance Amandinoise n'a pas participé au vote).



La docteure Charlotte Poline est la première à avoir expérimenté le PSIM (photo d'archives)



Incubateur de jeunes médecins : quoi de neuf docteur ?

La Ville, le centre hospitalier et la SPE-MED (association de médecins locaux) se sont associés pour créer le PSIM (Projet Social d'Intégration Médicale).

L'idée ? Favoriser l'installation de jeunes médecins en leur prodiguant une aide notamment administrative et logistique.

« Ce modèle fonctionne » a relevé David Leclercq, adjoint à la santé.

Pour preuve, l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui avait émis des doutes lors du lancement du dispositif, a finalement décidé d'accompagner cette expérience innovante avec une subvention de 169 000 euros sur trois ans.

« Le PSIM a attiré trois jeunes médecins dans ses locaux, deux autres se sont

installés en ville. Nous souhaitons, nous aussi, continuer à accompagner ce dispositif. »

« C'est un projet peu coûteux qui a permis d'attirer cinq médecins. Il y en a encore trois autres en couveuse » a poursuivi notre maire. « Dans un an et demi, Saint-Amand-les-Eaux comptera huit nouveaux médecins alors que neuf devaient partir à la retraite ; nous allons pouvoir régler le problème de la désertification médicale. »

La Ville va accorder une nouvelle subvention au PSIM à hauteur de 27 000 euros par installation de médecin, répartie en trois versements annuels de 9 000 euros chacun (unanimité). ◀

Une aide pour les jeunes qui souhaitent passer le BAFA

Pour obtenir le BAFA (Brevet d'État aux Fonctions d'Animation), des stages théoriques doivent notamment être réalisés. Or, ces derniers coûtent, en moyenne, entre 375 et 485 euros chacun, ce qui peut constituer un frein pour certains jeunes.

C'est pourquoi la Ville a décidé de lancer un dispositif d'accompagnement en faveur des Amandinoises et Amandinois, de 17 à 25 ans.

Le principe ? La Ville réalise une avance de 80% des frais de stage. En échange, le jeune s'engage à travailler dans les accueils collectifs de mineurs mis en place par la Ville. Le remboursement de la somme avancée sera réalisé par prélèvement de 20% sur les salaires dus par la commune pour les périodes effectuées dans ses services.

15 jeunes pourront bénéficier de cette aide, chaque année (unanimité).

Une épicerie sociale et solidaire

La Ville va céder l'immeuble sis 19 rue du Faubourg de Tournai au prix de l'euro symbolique au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour y ouvrir une épicerie sociale et solidaire.

« C'est un outil qui s'adressera aux travailleurs, aux retraités et aux étudiants pauvres » a expliqué Corinne Alexandre, adjointe à la solidarité et à l'action sociale. « Ce projet créera de l'insertion. Nous compterons sur l'Agence Nationale des Épiceries Solidaires pour le réapprovisionnement. Nous avons reçu chaque président des associations caritatives : l'épicerie sera un outil différent. »

Une voix contre d'Agir pour Saint-Amand, L'Alliance Amandinoise n'a pas participé au vote.

► VIE ASSOCIATIVE.

Une subvention de 1 000 euros va être accordée à l'Historial Amandinois au titre de l'aide à manifestation (unanimité).

4 742 euros de subventions 2021 vont être octroyés à cinq associations sportives (unanimité).

Un deuxième acompte de subvention 2022 va être accordé au SAFC pour un montant de 30 000 euros (unanimité).

10 400 euros de subventions vont être versés au Relais Amandinois de Fonds de Participation des Habitants au titre du fonds de soutien aux Projets d'Initiative Citoyenne (PIC), un dispositif financé à 70% par la Région, à 30% par la commune. Il vise à soutenir les microprojets portés par des groupes d'habitants ou des associations de proximité des quartiers prioritaires de la ville : L'Elnon et Le Moulin des Loups (unanimité).

► URBANISME, FONCIER.

Afin de mener un projet de construction de logements, la SIA Habitat va acquérir auprès de l'EPF (Établissement Public Foncier) des parcelles sises rue Henri-Barbusse pour un montant de 341 286 euros (une voix contre d'Agir pour Saint-Amand, deux abstentions du Rassemblement National).

Il a été décidé de dénommer la voirie d'accès à la zone du Marillon « rue Nouvelle » (unanimité).

La Ville va acquérir une partie d'une parcelle rue des Ormeaux afin de créer un trottoir et sécuriser la circulation. Prix prévisionnel : 696 euros (unanimité).

La Ville a aménagé un trottoir en schiste sur une partie d'une parcelle cadastrale de La Marlerie. Ce terrain va être intégré dans le patrimoine de la commune pour un montant de 68 euros (unanimité).

La Ville va céder des parcelles à des particuliers, route de Roubaix, pour une superficie totale de 1 241 m² et un montant de 56 900 euros (unanimité).

► JURIDIQUE

La Ville va signer une convention avec le Département pour le réaménagement de l'espace public route de Condé et rue des Ormeaux avec, notamment, la création d'un plateau surélevé et la création d'un trottoir permettant la circulation des PMR - Personnes à Mobilité Réduite (unanimité).

Les élus ont émis un avis favorable à l'adhésion de nouvelles communes au SIDEN-SIAN (unanimité).

Une convention va être signée entre la Ville et le CCAS pour constituer un groupement de commandes relatif à l'achat et à la livraison de titres-restaurant (unanimité).

► BUDGET.

Un acompte de la subvention 2022 va être attribué au CCAS avant le vote du budget primitif pour un montant équivalent à 25% de la subvention 2021, soit 287 500 euros (unanimité).

Les conseillers municipaux ont autorisé l'exécutif municipal à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget 2021 (unanimité).

► ÉDUCATION

Le conseil municipal a décidé de réviser les montants des forfaits journaliers accordés aux animateurs saisonniers pour les accueils de loisirs et les séjours organisés durant les vacances scolaires (unanimité)

La Ville va intégrer l'ANDEV - Association Nationale des Directeurs et des cadres de l'Éducation des Villes et collectivités territoriales- ainsi que le RFVE - Réseau Français des Villes Éducatrices - (unanimité).

Ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Les fléaux de la pauvreté et du chômage à Saint-Amand

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) crée une épicerie sociale et solidaire, pour permettre à des personnes en difficulté financière d'avoir un « coup de pouce » ponctuel. Cette idée généreuse, en ce temps de l'Avent, doit être soutenue, tant les difficultés sociales s'accroissent. En revanche, transférer un bien immobilier de la ville au CCAS est une fausse bonne idée : le CCAS n'a pas vocation à assurer la gestion d'un bien immobilier et cela lui créera des difficultés dans une dizaine d'années. Par ailleurs, un autre bâtiment communal aurait pu être retenu et celui choisi par la municipalité aurait pu être vendu à des fins d'habitation. Quoi qu'il en soit, ce projet est surtout révélateur de la situation sociale de notre ville : les chiffres (d'avant

la crise du Covid, ce qui laisse à penser que la situation est en réalité pire aujourd'hui) font état de 18 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et d'un taux de chômage de 40 % chez les moins de 25 ans ! C'est une situation catastrophique. Est-elle irréversible ? Non. Faut-il changer l'orientation de la politique communale ? Oui.

Il est urgent d'avoir une approche différente de la politique de peuplement qui est menée depuis un quart de siècle. Ce n'est pas en multipliant les logements sociaux, certes nécessaires, qu'on créera les conditions pour que les jeunes trouvent du travail. Pour cela, il faut attirer de nouveaux types de ménages dans une ville qui, rappelons-le, a perdu 1700 habitants en 19 ans et dont seuls 42 % des ménages sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Davantage d'habitants, cela permettrait d'éviter les fermetures de classes, d'apporter de nou-

veaux adhérents à nos associations, d'amener de nouvelles ressources au budget de la ville, ... Des habitants avec davantage de pouvoir d'achat, cela permettrait d'améliorer la situation du commerce en ville, de créer des emplois à domicile, de rénover et d'améliorer l'habitat, ... Pendant ce temps, le gouvernement ne trouve rien de mieux à faire que d'interdire la baisse des taxes communales sur l'électricité, dont nous avions décidé le principe en octobre ! C'est l'Etat qui fixe désormais cette taxe perçue par la commune et il a décidé de... l'augmenter l'an prochain ! On marche sur la tête. Malgré cela, nous souhaitons à tous de passer de belles fêtes de Noël et de fin d'année ! Et notre principal vœu pour 2022 sera de faire reculer la pauvreté à Saint-Amand.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Eric CASTELAIN

«Habitat, aménagement urbain et cadre de vie, équipements publics : le Maire et sa Municipalité doivent respecter la ville et tous ses habitants»

«Alors que le Maire recule sur son projet de logements sociaux sur la place du Mont des Bruyères; il envisage désormais d'en réinstaller 230 à la place de la Résidence Manouvrier vouée à disparaître dans la décennie à venir. **Maintenir une telle densité d'habitats hétéroclites à cet endroit est une hérésie. Le cadre de vie des résidents et des riverains aux alentours doit être respecté! Chacun doit être associé et concerté ! L'époque n'est plus aux cités dortoirs!** Les attributaires d'aujourd'hui et de demain doivent bénéficier d'un logement locatif ou en accession de qualité. Pour l'Alliance Amandinoise il faut tirer profit de cette démolition pour mener sur ce secteur une requalification urbaine exemplaire. Avec des logements individuels et en nombre raisonnable autour d'équipements publics utiles à la population et dans un cadre de Haute

Qualité Environnementale. **Il est grand temps de remettre de la valeur ajoutée urbaine et sociale dans toute notre ville qui se paupérise fortement depuis ces dernières années.** De même, la vision du Maire pour le futur du parc de la Scarpe est véritablement rabougrie par rapport aux besoins de notre ville. **Ce n'est pas seulement d'aires de jeux dont il doit être question mais d'un véritable parc public urbain aménagé et équipé pour tout public mais aussi sécurisé!** Notre groupe sera particulièrement vigilant pour qu'il en soit ainsi ! Il faut également exiger de la CAPH que notre théâtre et notre médiathèque soient rendus à la ville. A l'heure où la Cour des Comptes oblige à la régularisation des compétences entre les deux collectivités, **il est impératif que notre ville reprenne complètement la main sur son pôle culturel.** Au Maire qui veut créer

une Epicerie Sociale Municipale, notre groupe a rappelé qu'il n'est pas du rôle de la ville via son CCAS de gérer un tel équipement qui va entrer en concurrence avec les associations caritatives de la commune. **Les employés municipaux n'ont pas vocation à tenir une telle boutique qui va vendre aux personnes démunies des produits et équipements achetés ou récupérés par la ville.** Ce projet doit être discuté et réalisé en accord avec les associations solidaires locales auxquelles il faut en confier la gestion future. L'Alliance Amandinoise souhaite à tous les habitants de bonnes fêtes de fin d'année !

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Eric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Une année de plus à vous défendre !

Chers Amandinois,
La fin d'année approche et de grands projets ont été évoqués lors du dernier conseil municipal comme l'aménagement du Parc de la Scarpe que nous demandions depuis longtemps ou encore la transformation de la résidence Manouvrier, qui a grand besoin de travaux de réhabilitation pour le confort de ses habitants.

Pour le Parc, nous demandons un aménagement jusqu'au chemin des Hamaïdes, des aires de jeux pour enfants, de détente pour les familles. Mais aussi des aires de convivialité (vous nous avez fait part de vos envies comme des tables de pique-nique ou des étangs de pêche). Un skate-

park pour les adolescents ou encore un espace forme-santé pour les seniors sont à envisager également.

Cette année a été encore une fois très difficile pour les Français notamment à cause du Covid mais également à cause de la baisse du pouvoir d'achat qui a touché tous les Amandinois, que ce soit avec la hausse du coût de l'énergie ou encore avec la nouvelle taxe poubelle votée par la droite et la gauche à la CAPH.

Fin novembre, de nombreux Amandinois, notamment du secteur de la ZAC, nous ont fait part de leur colère après les événements survenus un samedi lorsqu'un groupe d'une vingtaine de racailles ont traversé les immeubles avec des cagoules et des bâtons. Cette scène effrayante et de plus en plus fréquente n'a pas sa place dans notre

cité et nous redemandons le développement de la vidéo-protection et le lancement rapide de la police municipale dont aucune avancée n'a encore vu le jour.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année, un Joyeux Noël et une très bonne année 2022, qui nous l'espérons sera une année de prospérité, de liberté et de changements majeurs pour notre pays. Nous restons à votre disposition, sur le terrain et sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à nous contacter !

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérangère MAURISSE
Facebook : St Amand Les Eaux Rassemblement
National

Un conseil municipal placé sous le signe de la concertation et des projets

Notre dernier conseil municipal fut l'occasion d'aborder deux beaux projets construits avec une importante concertation des habitants. D'abord, la réhabilitation de la Résidence Paul Manouvrier dont le projet choisi à l'initiative du groupe Habitat du Nord nous a été présenté. Celui-ci a été élaboré après de nombreux ateliers, visites et réunions avec les habitants du quartier, ainsi que des élèves des écoles voisines.

Cette réhabilitation permettra ainsi de faire la part belle aux espaces verts, de rendre accessible les logements aux personnes à mobilité réduite et d'améliorer la qualité énergétique des bâtiments pour faire baisser les factures d'énergie des habitants.

Autre sujet abordé, celui du Parc de la Scarpe. **Après une belle concertation avec plus de 1 000 contributions, de grandes tendances se dégagent dans les attentes des Amandinoises et Amandinois pour leur futur Parc,** notamment la création d'aires de jeux pour les enfants, de cheminements sportifs, l'installation de bancs et de tables de pique-nique tout en conservant son identité de poumon vert. **Le bilan de cette concertation marque le top départ du réaménagement du Parc.** Un projet dans l'esprit de vos contributions va donc être préparé avec des premières réalisations dès 2022.

Sur proposition du Maire, ce parc aura pour porte d'entrée la friche Devaux que le conseil a décidé d'acquiescer à l'unanimité pour en faire un lieu d'ac-

tivités diverses. Toujours dans le cadre de la démocratie participative, **après une première expérience réussie au Moulin des Loups qui va déboucher sur la réalisation de 5 projets proposés par les habitants, les comités «Vivre mon quartier» et les budgets participatif s'élargiront en 2022 aux quartiers Mont des Bruyères/La Croisette/Cubray et Moulin Blanc/La Bruyère/Saubois.**

En cette période de fin d'année, avec notre marché de Noël et sa grande roue qui tournent à plein, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes. Prenez soin de vous !

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU COEUR

Majorité municipale

Sport

▶ Passage de flèches pour le club

Samedi dernier, 36 archers se sont retrouvés dans la salle du Moulin Blanc pour passer leur flèche ou plume pour les enfants. Moment important pour tous pour avoir leur niveau. Que ce soit la plume blanche, la flèche blanche, noire, bleue, rouge ou jaune (couleurs de la cible) tous devaient tirer, sur leur propre blason, 18 flèches en six volées de trois flèches pour atteindre 140 points.



Seule la distance change, les cibles pour les plumes sont installées de 7 m jusqu'à 10 m selon le niveau passé et de 10 m jusqu'à 30 m pour les flèches. Les archers avaient deux minutes pour se concentrer, viser et décocher leurs trois flèches.

Au décompte des points, si le score est atteint, les archers ont pu recevoir leur broche en forme de plume et de flèche.

▶ Rencontre musclée en Coupe

Après le tir à l'arc, la salle du Moulin Blanc voyait les joueurs de volley prendre possession de la salle. Les Crocodiles recevaient l'équipe de Halluin pour un match en Coupe des Hauts-de-France.

Leur adversaire évolue en pré-nationale et est invaincu avec 7 victoires. Face à une équipe de division supérieure, les joueurs n'allaient surtout pas baisser les bras, au contraire « l'objectif pour nous ce soir c'est de prendre du plaisir et leur montrer qu'on a beau être en division inférieure on peut aussi s'amuser et faire du jeu. Il faut reconnaître quand notre adversaire est meilleur mais par contre on peut les faire douter. »

C'est avec cette optique que les joueurs amandinois



se sont lancés. Match très disputé et serré tout au long des trois sets 22/25 - 23/25 - 23/25.

Les Amandinois se sont inclinés mais ont livré une très belle performance.

▶ Victoire pour le RCA

Sur la pelouse boueuse du stade Notre-Dame-d'Amour, le RCA recevait l'entente Saint-Quentin Eppeville dimanche dernier.

Les Amandinois ont dominé le jeu grâce à leur détermination. Ils ne voulaient surtout pas terminer ce dernier match de 2021 avec une défaite. « Nous avions à cœur de réagir par rapport au match de la semaine dernière, avec la défaite chez nos voisins d'Anzin » souligne l'entraîneur. « Nous avons travaillé énormément cette semaine pour régler quelques petits détails. » Les joueurs ont été présents sur le terrain que ce soit au combat et dans le jeu poussant leur adversaire à bout de force. Il y a eu de la casse parmi les deux équipes mais Saint-Amand a tenu bon et est allé décrocher cette victoire 36-15.



En plus d'enlever la défaite de la semaine dernière dans la tête des rugbyemen, cette victoire permet à l'équipe d'avoir les cinq points nécessaires. « Il nous les fallait absolument pour coller aux adversaires. » Actuellement, le club se situe dans le milieu du classement.

Agenda



JUSQU'AU 31 JANV.

Bourse étudiant

Pour en bénéficier, l'étudiant ou ses parents doivent résider à Saint-Amand-les-Eaux.

- ▶ Dépôt du dossier au service Régie munis d'un justificatif de domicile, d'un certificat de scolarité et d'un Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'étudiant. Plus d'informations au 03 27 22 48 77

JUSQU'AU 2 JANV.

Centre aquatique

Fermeture technique annuelle réglementaire

JEU. 23 DÉC.

Descente du Père Noël



▶ 18:00 - Grand'place

VEN. 7 JANV.

SÉANCES DE LECTURE

Vendred'Histoires

- ▶ 17:00 et 17:30 - Médiathèque des Encres. Sur réservation au 03 27 22 49 80

LES 8 & 9 JANV.

Salon du chemin de fer et du modélisme

- ▶ Salle A. Lemaître - Bourse d'échange samedi de 14:00 à 18:00, dimanche de 10:00 à 18:00. Tarif 3.50€. Renseignements au 07 67 06 50 06



Pasino 03 27 48 19 00
contact-stamand@partouche.com

DIM. 13 FÉV.

Haroun

▶ 18:00

VEN. 18 FÉV.

Jérémy FERRARI

▶ 20:30

Cin'Amand 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr

JUSQU'AU 28 DÉC.

Spider Man : no way home - Mystère - Mes très chers enfants - Les Tuche 4 - Clifford - The king's man - Tous en scène 2 - Matrix résurrections - Les Elfkins - West side story - S.O.S fantômes : l'héritage - Madres paralelas - Encanto, la fantastique famille Madrigal.

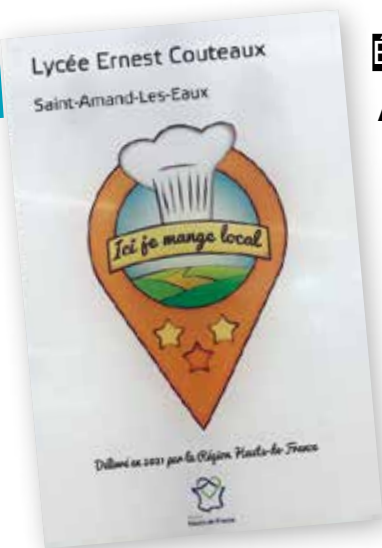
En bref...

Randonnées**Un circuit pour démarrer l'année sur un bon braquet**

Et si on profitait aussi de ces vacances pour s'oxygéner ? L'Office de Tourisme vous propose d'enfourcher votre vélo et de partir à l'assaut de La Forestière, une boucle à la fois familiale et sportive de 33 kilomètres.

Démarrez de la Grand'place de Saint-Amand-les-Eaux, dirigez-vous vers le port fluvial, les thermes puis plongez en pleine forêt...

► Téléchargez la carte ou la trace GPX sur www.tourisme-porteduhainaut.com (rubrique Activités / Rando / Circuits)

**Éducation****Au lycée Couteaux, on mange dans un restaurant étoilé...**

représentent 48% de notre approvisionnement» ce qui correspond à une hausse de 20% par rapport à l'an dernier, comme l'explique Yann Faveuw, chef de cuisine. «Les produits à la fois bios et locaux représentent, quant à eux, 10% de nos achats.» Le responsable de la restauration scolaire compte aller encore plus loin et vise même la troisième étoile pour 2022.

«Les produits locaux requièrent davantage de travail que les surgelés. Mais en les utilisant, nous améliorons la qualité des repas sans augmenter leur prix de revient.»

Chaque jour, une équipe de neuf agents met les bouchées doubles pour assurer 600 couverts.

Le restaurant scolaire du lycée Couteaux vient de décrocher la deuxième étoile du label « Ici, je mange local », décerné par la Région Hauts-de-France et par la Chambre de l'agriculture.

Beurre, fromages et yaourts de Lancelles, pain de Rosult... L'établissement a de plus en plus recours à des denrées produites à quelques kilomètres. «Les produits locaux

Loisirs**Et si vous passiez un après-midi chaleureux à la ludothèque ?**

Pendant ces vacances, la ludothèque vous accueille du lundi au jeudi, de 14h à 16h pour le jeu sur place ; de 16h à 17h30 pour l'accueil tout public et les locations. Les inscriptions se font sur place. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile. Les locations de jeux sont gratuites. Pour toute information ou pour réserver votre créneau, appelez au 03 27 24 43 57 ou au 03 27 48 13 69.

► Le pass sanitaire est obligatoire. La ludothèque est située résidence Nicolas Dubois à l'Elnon.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS 2022

Distribution en cours avec votre journal. Retrouvez toutes les collectes : déchets ménagers, emballages recyclables, emballages en verre et déchets verts. Surveillez vos boîtes aux lettres !

► Infos sur siaved.fr ou au 0 800 775 53

**QUE FAIRE DE VOS ENCOMBRANTS ?**

Le Siaved propose deux services gratuits :
1^{er} service : L'apport en déchetterie (ci-contre jours et horaires d'ouverture)
2^e service : La collecte sur appel. Prenez rendez-vous au 09 69 39 10 89 du lundi au samedi de 8h à 18h et précisez le descriptif complet des objets à collecter. (Délai d'intervention sous 2 semaines)

► Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer

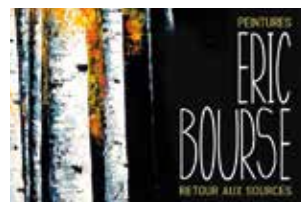
MARCHÉ PRODUCTEURS DIM. 2 JANV.

Par le Comité des Amis de l'école G. Wallers

► 9:00 à 13:00 - Place du Mt des Bruyères

DERNIÈRE LIGNE DROITE

Il ne vous reste plus que quelques jours pour venir (re)découvrir l'expo temporaire



«Retour aux Sources» d'Eric Bourse, Musée de la Tour abbatiale !

► Jusqu'au 9 janvier. Entrée libre et gratuite

NOTRE VILLAGE DE NOËL AMANDINOIS Et ça continue jusqu'au 9 JANV.!

► Le marché et les animations (Grande roue, pistes de luge et patinoire) seront ouverts jusqu'au 2 janv., du lundi au dim., 10:00-19:00 et du 3 au 9 janv. du lundi au jeudi, 15:00-19:00 ; du vend. au dim., 10:00-19:00. Les 24 et 31 déc., 10:00-17:00. Fermé les 25 déc. et 1^{er} janv.

COLLECTE DÉCHETS

- **MER. 12 JANV.** (+ sacs jaunes/verre)
- **MER. 19 JANV.** (déchets ménagers)

COLLECTE DÉCHETS VERTS

- **MER. 12 JANV.**

DÉCHÈTERIE

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et les jours fériés.

NUMÉROS UTILES

- **Médecin de garde** 03 20 33 20 33
- **Smir** 03 27 22 49 00
- **Mairie** 03 27 22 48 00
- **CCAS** 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVNews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances 6 DÉC. DAUBIES Emy.

12 DÉC. ROUGUI DEL AGUILA Naël

Mariage PONS Joris & PIETTE Céline.

Décès BEUF Gilbert (66 ans). HENRIQUX DUROT Mauricette (77 ans). MAREK KIJOWSKI Sophie (95 ans). LEVAN Nicole (62 ans).

Menu LUN. 27 DÉC. Betteraves rouges Bio ciboulette, gratin de pommes de terre, reblochon et béchamel, salade verte, compote Bio.

MAR. 28 DÉC. Oeuf dur mayonnaise, steak haché de boeuf, petits pois et carottes Bio, pommes rôtis, fromage demi-sel, kiwi Bio.

MER. 29 DÉC. Salade au surimi, mijoté de porc aux olives, semoule Bio, courgettes Bio, saint paulin, glace.

JEU. 30 DÉC. Potage aux poireaux, cabillaud façon fish and chips, sauce ketchup, riz Bio au thym, velouté aux fruits, banane Bio.

VEN. 31 DÉC. Terrine de campagne, cordon bleu de volaille, sauce forestière, coquillettes Bio, emmental râpé, profiterole au chocolat.